

Politique pour les initiatives citoyennes en matière de financement

Centre de prévention du suicide Côte-Nord

Objectifs de la politique

- Baliser les lignes directrices concernant les propositions citoyennes en matière de financement.
- Faciliter les discussions et la prise de décision.
- Déterminer les rôles et responsabilités de chacun des acteurs concernés avant, pendant et après l'évènement.

Rôles et responsabilités des partenaires impliqués :

Des organisateurs

- Remplir le formulaire de projet (voir annexe 2).
- Signer l'entente de collaboration (voir annexe 3).
- Tenir informer le CPS de l'avancement du projet.
- Aviser le CPS si des modifications au projet initial surviennent en cours de route.
- Faire la promotion du CPS, de ses coordonnées et de ses services.
- Préciser les attentes d'implication du CPS pour l'organisation du projet (*à décrire à l'annexe 3*).
- Faire approuver les messages de prévention, promotion et contenu artistique au préalable (*si applicables*).
- Fournir au CPS la liste des entreprises qui seront sollicitées à titre de partenaires financiers, commanditaires.
- Fournir la liste et les coordonnées complètes des personnes souhaitant un reçu de charité (*si applicable*).

Du CPS Côte-Nord

- Remettre aux organisateurs un document expliquant la mission, les valeurs et les services offerts.
- Au besoin, remettre une liste de suggestions de message de prévention.
- Si l'organisateur sollicite des commanditaires, fournir une lettre d'attestation.
- Participer à la promotion de l'évènement:
 - ✓ Site internet du CPS.
 - ✓ Page Facebook et autres médias sociaux du CPS.
 - ✓ Aviser son réseau de contacts de l'évènement par courriel.

- ✓ Soutenir, au besoin, les organisateurs et offrir des conseils quand aux relations de presses et à la promotion.
- Assurer une présence lors de l'évènement *(si nécessaire)*.
- Remettre les reçus de charité pour les gens qui en font la demande *(si applicable)*.
- Publiciser les résultats (site Internet, médias sociaux, auprès des ses membres...) de l'activité.
- Offrir du soutien aux organisateurs en cas de besoin.
- Fournir du matériel promotionnel selon la demande des organisateurs.

Éléments à prendre en considération

- Évaluer si la source de financement va ou peut être interprétée comme allant à l'encontre de la mission, philosophie, valeurs, vision ou autre du CPS.
- Évaluer si la source de financement pourrait susciter la controverse d'un point de vue éthique.
- Évaluer si l'implication souhaitée du CPS versus les gains prévus, financiers et/ou de visibilité, seront à l'avantage du CPS.
- Comprendre les motivations du citoyen et, si nécessaire, répondre au réel besoin (ex. endeuillé qui aurait besoin de soutien dans son deuil).
- Vérifier la région et le territoire de sollicitation. Si l'évènement ou la sollicitation touche un territoire d'un autre CPS, il est essentiel de prendre des ententes avec ce dernier.
- La sécurité de la population exposée à l'initiative citoyenne est assurée:
 - ✓ Les personnes responsables de l'évènement reconnaissent qu'elles ne sont pas des professionnels en prévention du suicide;
 - ✓ Les coordonnées du CPS sont accessibles à toutes les étapes et visibles;
 - ✓ Si l'activité touche directement des groupes considérés comme vulnérables au suicide, les organisateurs s'assurent de la présence de professionnel en prévention du suicide au moment de l'évènement;
 - ✓ Si les organisateurs souhaitent que la problématique du suicide soit abordée lors de l'évènement, le contenu doit être approuvé au préalable par le CPS.

Aide mémoire

- Les organisateurs : (compagnie, organisation, individu, etc.) représentent une organisation libre de conflits éthiques avec la mission et l'idéologie du CPS Côte-Nord.
- L'événement (spectacle, ventes de biens, soupers-bénéfices, etc.) qui sera la source de financement respecte la mission et l'idéologie du CPS Côte-Nord.
- Les motivations des organisateurs sont comprises. Le CPS Côte-Nord a validé la présence ou non d'un besoin d'aide sous-jacent.
- L'événement rapportera au CPS Côte-Nord plus que les frais engagés (*ressources humaines, matériel promotionnel, déplacement, etc.*).
- Sinon, l'événement entrainera une visibilité inespérée au CPS Côte-Nord ou des occasions de partenariats inattendus.
- Les organisateurs s'engagent à traiter de façon responsable le sujet de la problématique du suicide.
- Si les personnes visées par l'évènement sont considérées comme étant des groupes vulnérables au suicide, les organisateurs ont planifiés la présence d'intervenants professionnels durant l'activité.
- Le contenu de l'œuvre ou des œuvres impliquées dans l'offre de financement est sécuritaire en regard des personnes exposées pouvant être en détresse.
- Sinon, il est possible que le contenu soit révisé par le CPS Côte-Nord dans un temps raisonnable.
- L'événement se déroule sur le territoire de la Côte-Nord et sollicitera principalement la générosité des Nord-Côtiers et Nord-Côtières.

**Formulaire de présentation pour les projets de financement
et d'initiatives citoyennes**

Date de la demande : _____ Responsable: _____

Nom de l'organisation représentée (s'il y a lieu) : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Quelle est votre motivation à organiser un événement pour le CPS Côte-Nord?

Description du projet (détails sur contenu, les objectifs visé, etc.) :

Date : _____ Lieu : _____

Public ciblé : _____

Commanditaires impliqués ou visés : _____

Prévision du montant remis au CPS Côte-Nord : _____

Quelles sont vos attentes envers le CPS Côte-Nord (avant, pendant et après l'événement)?

Autres éléments à porter à l'attention du CPS Côte-Nord : _____

Signature : _____ Date : _____

Entente de collaboration avec le CPS Côte-Nord **Initiative citoyenne**

Par la présente, je _____ confirme avoir pris connaissance du document précisant les rôles et responsabilités dans le cadre d'activité de financement pour le Centre de prévention du suicide Côte-Nord et en accepte les conditions.

Je m'engage également à respecter la réalisation du projet telle que présentée dans le formulaire prévu à cet effet.

La participation du CPS Côte-Nord en soutien à l'évènement se détaille comme suit (préciser selon les ententes prises):

Enfin, je certifie que les profits recueillis ne sont pas pour mon profit personnel et l'argent sera remis au CPS Côte-Nord selon les modalités suivantes:

Responsable de l'évènement

Gladys Tremblay, directrice générale
CPS Côte-Nord